

DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES

COMMUNE D'EZE

ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ
DE L'AIGHETTA
à usage principal d'habitation

I- DOSSIER DE PRESENTATION

I - 2 Plan de délimitation

Echelle 1/5.000°

Guy DELMAS
COMMISSAIRE-ENQUETEUR
18 NOV. 1996



Aménageur :	Architecte :	Architecte Paysagiste	Bureau d'études V.R.D.
S.A.R.L. LES PINS D'ALEP	Renaud d'HAUTESERRE Architecte -Urbaniste 9, avenue Bénéfiat 06400 CANNES Tel : 93 06 26 26 Fax : 93 06 26 20	REGIS & PARTNERS Jean-Francois Régis 1, rue Barla 06000 NICE Tel : 93 89 80 00 Fax : 93 89 54 00	C.A.E. INGENIERIE 37, rue d'Antibes 06400 CANNES Tel : 93 38 77 66 Fax : 93 38 50 33



N

FOUR DE PICAL

SECTION AH

SEGRE DE POURC

LA BAUMA

SECTION AC

IBAC

COL. D. DE

[Handwritten signature]

LIMITE DE ZAC

LIMITE DE SECTEUR

LIMITE DE ZONE

PLAN DE MASSE D'INTENTION
AVEC DÉCOUPAGE DES ILOTS

11/11/16 13h-14h

September 1996

